Exemple

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEBROUSSAILLEMENT SUR PROPRIETE VOISINE

ADRESSEE PAR UN PROPRIETAIRE

Madame, Monsieur,

L'article L.322-3 du Code Forestier m'oblige à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé un périmètre de 50 mètres autour de mon habitation, de ses dépendances et plus généralement des installations de toutes natures.

L'inexécution de ces travaux m'expose à des sanctions (amendes, astreinte, procédure d'exécution d'office).

Le périmètre résultant de cette obligation déborde des limites de ma propriété comme l'atteste le plan ci-joint. Votre propriété cadastrée sous le numéro….section ……..commune de…….. est incluse dans ce périmètre légal.

Ne souhaitant aucunement porter atteinte à votre droit de propriété mais ne pouvant me soustraire à mes obligations, je vous informe que les frais afférents à ces travaux obligatoires sont entièrement à ma charge sauf dans le cas où vous êtes vous-même frappé d'une obligation légale de débroussaillement. Dans ce cas, un accord amiable de répartition de la dépense devra être recherché entre nous.

Vous avez la faculté :

- soit de les exécuter ou les faire exécuter vous-même, dans les conditions citées ci-dessus, sous réserve d'un accord écrit préalable de ma part sur le prix.
- soit de m'autoriser par écrit à les exécuter moi-même.

En l'absence d'accord entre nous dans le délai d'un mois à compter de la réception de ce courrier, je considérerai que vous me refusez l'accès à votre terrain je serai dans l'obligation de saisir Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance aux fins d'ordonner un référé pour me permettre de pénétrer chez vous afin de respecter l'obligation légale de débroussailler.

En cas de référé favorable, les frais de procédure vous seront entièrement imputés.

Souhaitant vivement qu'un accord amiable intervienne, je vous transmets à ces fins un formulaire de réponse ainsi que le plan du périmètre indicatif.

Pièces à joindre :

- Formulaire de réponse avec enveloppe timbrée.
- Plan de situation.

AUTORISATION DE DEBROUSSAILLEMENT

SUR PROPRIETE VOISINE

Parcelle n° Section Commune

Propriétaire en pleine propriété (*)

Propriétaire en indivision (*)

Je soussigné, M , propriétaire de la parcelle ci-dessus,

(*)autorise M à débroussailler au sens de l'arrêté préfectoral, sur ma propriété dans les limites des 50 m autour de son habitation, de ses dépendances et plus généralement des installations de toutes natures afin de se mettre en règle avec la loi. Le coût de ces travaux est entièrement à sa charge.

Cette autorisation vaut également pour le maintien ultérieur à l'état débroussaillé à ses frais sauf abrogation de ma part avant le 31 janvier de chaque année.

(*) n'autorise pas M à débroussailler lui-même sur ma propriété et lui soumets pour accord le devis ci-joint pour l'exécution par moi-même des travaux de débroussaillement au sens de l'arrêté préfectoral sur ma propriété dans la limite des 50 m autour :

- de son habitation et de ses dépendances,
- des limites de l'établissement dans le cas des terrains de camping

Pour le maintien ultérieur en l'état débroussaillé, (*)je l'autorise à exécuter lui-même les travaux. – (*)je ne l'autorise pas.

Cette autorisation pourra être abrogée par moi avant le 31 janvier de chaque année

Fait à le

Signature du propriétaire

(*) supprimer les mentions inutiles.